CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Tous les jours

Folsom, Mandeville et Bogalusa ..... 7:20 a m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville. ..... 5 10 p m
Excursions des mercredis.
Covington, Mandeville ..... 7 20 a m
Excursions des dimanches.
Bogalusa, Covington et Mandeville ..... 7 20 a m

ARRIVER

Tous les jours

Folsom, Mandeville et Bogalusa ..... 6:10 p m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville ..... 8:25 a m
Excursion des mercredis
Covington, Mandeville ..... 6 10 p m
Excursions des dimanches.
Bogalusa, Covington et Mandeville ..... 7 15 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVE

Mail tous les jours ..... 7:15 a m
Express tous les jours ..... 8:00 p m
Limited tous les jours ..... 8:15 p m
N. Y. fast mail tous les jours 11:15 a m
Mob. and coast tous les jours ——
Coast train, tous les jours, excepté dimanche. —— 8:50 a m
Dimanche excursion —— 9:45 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours ..... 8:15 p m
Express tous les jours ..... 7:00 a m
Limited tous les jours ..... 9:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours ——
Mob. and coast tous les jours 7 20 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche. —— 4:05 p m
Dimanche excursion —— 7 45 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVE

No. 1 ..... 8:45 a m
No. 3 ..... 8:10 p m
No. 5 ..... 4 30 p m
No. 7 ..... 8:30 a m
Dimanche
No. 9 ..... 7:05 p m

DEPART

No. 2 ..... 8.30 a m
No. 4 ..... 9 10 a m
No. 6 ..... 4 30 p m
No. 8 ..... 7.30 p m
Excursion du dimanche
10 —— 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVE.

No. 3 Chicago limited ..... 8:15 p m
No. 33 local mail ..... 6:40 p m
No. 3 Cincinnati and Louisville 8:15 p m
No. 1 fast mail ..... 10:35 a m
St Louis and Chicago ..... 10 35 a m
No. 31 McComb Acod ..... 9:30 a m

DEPART.

No. 4 Chicago limited ..... 9:15 a m
No. 34 local mail ..... 6:30 a m
No. 4 Cincinnati & Louisville 9:15 a m
No. 2 fast mail ..... 7:10 p m
St Louis and Chicago ..... 7:10 p m
No. 32 McComb Acod ..... 3:20 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVE.

Memphis Express ..... 8:15 a.m.
Jackson express ..... 5:50 p m
Woodville, Bayou Sara Acc 9:40 a.m.

DEPART

Memphis Express ..... 3:15 p.m.
Jackson express ..... 1:00 a m
Woodville, Bayou Sara Acc 4:00 p m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVE.

Fort Worth and Hot Springs express ..... 7:30 a m
Local ..... 12:05 p m
California express ..... 7:45 p m

DEPART

California express ..... 8:30 a m
Local ..... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express ..... 6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVE.

Local ..... 11:10 a m
N. O. and Houston ..... 5:10 p m
Pacific Coast Express ..... 8:35 a m
Sunset Express ..... 6:45 p m

DEPART.

Local ..... 3:00 p m
N. O. and Houston ..... 6:40 a m
Pacific Coast Express ..... 9:00 p m
Sunset Express ..... 11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVE.

Dimanche seulement.

Alger ..... 7:30 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement
Alger ..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.

Alger ..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger ..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 8:00 a m
De Shell Beach ..... 10:02 a m
Shell Beach ..... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach ..... 5:30 a m
Shell Beach ..... 8:00 a m
Belair ..... 5:30 p m
Shell Beach ..... 7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVE.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair ..... 7:00 a m

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR ?

Demandez-le à l'Abeille.

18 avril—1 an

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Splendide en Propriété dans le Cinquième District

A un lotissement "Stop" du chemin de fer du Southern Pacific. Un magnifique double Nos 717-719 avenue Atlantique, entre les avenues Opelousas et Sidell. Lots Nos 717 avenue Atlantique, entre les avenues Opelousas et Sidell. Lots avenue Atlantique entre les avenues Opelousas et Sidell. Lots avenue Pacifique entre les avenues Opelousas et Sidell. Lots avenue Pacifique. Succession de Mme Elizabeth Furlong. No 90 101 Cour Civile District paroisse d'Orléans Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur. — JEUDI, le 20 décembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 9 nov 1906, et signé en cour ouverte le 14 nov 1906 par l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'Est borné par les avenues Atlantique, Pacifique Opelousas et Sidell désigné comme lot No 71 de l'Est No 120, et mesurant trente pieds de face à l'avenue Atlantique par cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double Nos 717-19 avenue Atlantique et contiennent 5 chambres hangar etc loué $10 chaque côté.

2° Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de notre ville, dans l'Est 120 borné par les avenues Opelousas, Sidell Atlantique et Pacifique, désigné comme lot No 1 dudit lot, mesurant en mesure américaine vingt sept pieds de face à l'avenue Opelousas sur cent vingt pieds de profondeur et façade à l'avenue Atlantique.

3° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'Est borné par les avenues Atlantique Pacifique Opelousas et Sidell et désigné comme partie du lot No 201 dudit lot No 120 contigu au lot No 19 et mesurant vingt huit de face à l'avenue Atlantique par cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance en un crédit d'un an où au moyen de deux obligations portant 8 pour cent par an payables à ordre et hypothéquées par des billets de l'acquéreur endossé par un tiers solvable, avec hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, les taxes de l'Etat pour l'année 1906 en sus du montant de l'adjudication, et faire dès pour cent de dépôt comptant.

Les actes de vente pardevant Julien B. Hatman notaire aux frais des acquéreurs.

1 nov—14 25 déc 2 9 16 30

N. E. Humphrey avocat

Spear, Escoffier & Spear,

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN ILET DE TERRE

CONTENANT VINGT-QUATRE LOTS

DANS LE TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION VACANTE DE ERNEST EUGENE CORDIER.

78 Lot—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido. MERCREDI, le 19 décembre 1906 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, en vertu d'un jugement rendu le 10 nov 1906 par l'Hon T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un lot de terre contenant 24 lots ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent dans le district Duncan dans le nouveau faubourg Washington maintenant le Troisième District de la Nouvelle-Orléans désignés par les Nos 51 maintenant 1187 bornés par les rues Freeman et Conti Liberté maintenant Miro et Lopez maintenant Tonti désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement et 41 à 48 au plan d'Edgar Pure daté le 20 janvier 1906 lesdits lots mesurant comme suit les Nos 1 à 8 mesurant chacun 31 pieds de face sur la rue Freeman le même largeur dans le fond sur 102 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles le lot No 12 mesurant 32 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Lopez maintenant Conti sur 170 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles les lots Nos 13 à 23 inclusivement mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Conti la même largeur dans le fond sur 102 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles le lot No 24 mesurant 32 pieds 2 lignes de face à la rue Liberté maintenant Miro 32 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du fond et 170 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1906 en sus du montant de l'adjudication.

Avis de vente parévant J. B. Grimage, notaire aux frais de l'acquéreur.

E. T. Florance, avocat. 1 nov—14 25—déc 2 9 16 30

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1906.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1.3-8 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs négligents.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; Algier, au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315, PHONE 576.

1er oct—10m—mar ven dim

Charbon

Pittsburg
Charbon
Alabama,
Charbon
Anthracite,
Coke de Gaz
et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

337 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 52, 10.

Cour Succursale—coin des rues Chartres et Désiré

14 oct—1

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 120 rue Decatur

Petite bouteille ..... 25c.
Grande " ..... 50c.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Vincent Radovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,141—Division B—Attendu que Mme Maria Cicsel, veuve par premier mariage de Anthony Pitcop, et par second mariage de Vincent Radovich a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Vincent Radovich, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — F. Rivers Richardson, avocat. 9 déc—9 13 18

Succession de John C. Kerner et Mary M. Kerner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 75,385 et 78,306 consolidés—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces sucessions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par H. H. Price, exécuteur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. 9 déc—9 13 18

Succession de Mme Margaret Cain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,157, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Mary Caulfield, exécutrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. M. D. Dimitry, avocat. 7 déc—7 12 17

Succession de Anatole J. Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,035—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par A. J. Forstall, Jr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier.—Chas J. Théard, avocat.

4 déc—4 8 13

Succession de Mme Clara Grimes, femme divorcée de B. Robert Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80,858—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Miller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier, W. E. Adolph & Fred Adolph & Theo Cotnoir, avocats. 6 déc—6 10 15

Succession de Niels Anderson Shonbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,027—Division B—Attendu que Mme Nellie Appleton, veuve de Niels Anderson Shonbeck, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Niels Anderson Shonbeck, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—K. V. Richard, avocat. 1er déc—1 5 10

Succession de Mme Emma Catherine Fisher, femme de Austin W. Stevenson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 80,759 — Division D—Attendu que Albert G. Tebo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Mme Emma C. Fisher, femme de Austin W. Stevenson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour.— THOMAS CONNELL, Greffier.—T. M. et J. D. Miller, avocats. 1 déc—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Wesley Winston

DESIRABLE

Cottage Simple,

No 2414 RUE SEPTIEME.

A L'ENCAN

A la Bourse des Propriétés Foncières.

MERCREDI, 9 JANVIER 1907 A MIDI.

VENTE par EISEMAN & LAZARUS No 712 rue Common. Suite et en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la Division C Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans signé le 29me jour de novembre 1906 et adressé à Meyer Gaenan secrétaire nous annonçons à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 309 27 29 rue Baronne MERCREDI 9 janvier 1907 à midi la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 2414 rue septième situé dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Septième Hudson (autrefois Harmonie) Howard et Tivoli; ledit lot est désigné par le No 4 sur un dessin fait par S. G. Duflais, ingénieur civil et arpenteur daté le 7 déc 1905 et annexé à un acte passé pardevant M. I. Ducros notaire le 24 déc 1905, et mesurant trente pieds de face à la rue septième par une profondeur de soixante et [illegible] sur la ligne [illegible] et trente pieds huit pouces sur la ligne de côté la plus près de la rue Tivoli.

Conditions—Un tiers du plus comptant, la balance en un an à un taux de 8 pour cent d'intérêt payable par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur ensemble avec les frais des actes nécessaires pour compléter la vente et pour allégement général. Lacte devant pardevant A. Guibaut notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec

EISEMAN & LAZARUS

Encanteurs No 712 rue Common.

Geo Montgomery, avocat

9 déc—9 10 23 30—janv 6 13

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

LUNDI,

17 Décembre 1906,

A 11 HEURES A. M.

LE CONTENU DU MAGASIN

—DE LA—

BELL TEA & COFFEE

CONSISTANT DE

Le Stock—Meubles de Maison, Cheval et Wagon et Harnais, Etc.

(D'après l'Inventaire enregistré)

Devant être vendu sur les lieux

EN BLOC,

No 416 RUE MAGASINS.

SUCCESSION DE JAMES A. MILLAUD.

No 80,760—Cour Civile de District—Div. B.

LUNDI, LE 17 DECEMBRE 1906, Moi, PETER GALLAGHER, un Encanteur, dûment licencié et autorisé dans et pour la paroisse d'Orléans, l'offrirai en vente au No 416 rue Magasins, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, Division B, l'Hon. Fred D King, Juge, daté et signé le 5 décembre 1906, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite.

Conditions—Comptant.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Bureau, No 816 rue Common.

Robert J. Maloney, Paul W. Maloney, avocats.

6 déc—6 9 12 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

The Smith Bros Co. Ltd. vs. Chas Genkel et Rosalino Mancina.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 27,791—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, en des défendeurs dans l'affaire Rosalino Mancina, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 612 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 18me jour de décembre 1906, à 11 h:30 a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot d'épiceries assorties, liqueurs, vitrines, pompes, balances d'état et de ville de 1906 pour Bar et Epicerie, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant.—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Lyle Saxon, avocat pour la demanderesse. 7 déc—7 11 18

F. J. Moran vs D. S. Kemp et femme.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 27,991. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 18me jour de décembre 1906, à 11 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. 7 déc—7 11 18

AVIS AUX CREANCIERS

A. Fred Kennud versus W. P. Carey

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 80,220—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James M. Carney, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Robert J Maloney, avocat

4 déc—4 8 13

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

UN LOT DE MEUBLES DE MAISON

Succession de Mme Elizabeth Furlong.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur. — JEUDI, le 20 décembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 21 nov 1906 par l'Hon Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, siégeant pour l'Hon. St Paul, juge de la Division D, maintenant absent, un lot de meubles de maison dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison.

Conditions Comptant.

E. T. Florance avocat.

28 nov—28 déc 2 10

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Alcide Lefaure.

Vente de propriété No 1311 rue Annette.

MOI AUGUSTE HUARD encanteur en cette ville, conformément à un ordre de la Cour Civile de District, section A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, signé par l'Hon. W. H. Somerville, juge de ladite Cour Division B, le soussigné, mettrai en vente par MERCREDI, le 9 janvier 1907, à midi, à mon bureau et à la Bourse No 233 rue Baronne, en cette ville, les biens ci-après décrits, à savoir:

Propriété No 1311 rue de Annette, en cette ville et plus complètement décrite ci-après.

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui trouvent et existent ici sous toutes privilèges et servitudes y attachées et appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ancienne ville de Lafayette, borné par les rues de Annette, Kerlerec, Marais et Sapinade devant être prise à une distance de 31 pieds de l'intersection des rues de Chartres et Kerlerec et mesurant d'après un devis fait par arpeur de Armas voyez le 15 avril 1906 annexé pour référence à un acte de comptoir et échange de propriétés entre Seraphine Magnon et Hortense de Ramé passé pardevant W. H. Farrar, notaire en cette ville, le 22 mars 1906 en mesure américaine 31 0 4 de face sur ladite rue de Chartres par une profondeur entre lignes parallèles de 97 2 7. Arrêtés par Marie Antoinette Brunet veuve d'Alcide Lefaure, par acte d'Alcide de Batz par acte passé pardevant M. V. Dejean, notaire en cette ville, le 25 janvier 1890 livre des Transferts 142 folio 244.

Termes et conditions — Un tiers au plus comptant la balance à un an en un crédit d'un an par billets de l'acquéreur daté du jour de l'adjudication et payable un an après date, avec intérêt à sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement. 5 0/0 dommages et intérêts en cas de protêts sur lesdits billets. L'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 au comptant en sus du prix de l'adjudication et déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du montant de son enchère.

Lacte de vente pardevant M. V. Dejean notaire aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses de sécurité contenues dans les actes. Voyez le plan à la Bourse.

AUG. HUARD, Encanteur.

A. J. Villere avocat. 239 rue Bourbon.

2 déc—2 9 16 23 30—janv 2

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Mme George Richmann.

No 79,083—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 18 décembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 7 novembre 1906, signé le 12 novembre 1906 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, désignés par les Nos 29, 30 et 34 de l'ilet No 114, bornés par les rues White, Dupré, Gravier et Perdido, mesurant chacun, plus ou moins, 30 pieds de face à la rue White par 144 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots 29 et 30 sont non améliorés. Sur le lot 34 se trouve un cottage de 2 chambres. Les lots seraient vendus séparément.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance, si y a, en un crédit de 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et légale sur les objets vendus, les taxes de 1906 devant être payées par les acquéreurs en plus du prix d'achat; 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Daniel J. Murphy, notaire aux frais des acquéreurs.

17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 19

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage Double de Choix,

Nos 1024-1026 rue Désiré,

Entre les rues Reims et St-Claude.

PAR W. R. METZLER, ENCANTEUR — Bureau 312 rue Carondelet—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge, daté et signé le 9 nov. 1906, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 79,775 Div. B, Veuve Wm Hippler et al. vs Chris Meister, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, JEUDI, LE 13 DECEMBRE 1906, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations, dans le faubourg Montreuil, dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet No 7, borné par les rues Piété, Amour, Désiré et Bons Enfants, désigné comme partie du lot No 4, mesurant trente deux pieds de face à la rue Désiré par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer, en plus de son enchère, les taxes pour l'année 1906, et payer pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

W. R. METZLER, Encanteur.

Legier & Gleason avocats.

11 nov—11 17 23 30—déc 2 9 13

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, Lne

VENTES A L'ENCAN

J. Paul Hecker,

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Julea Louis.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur. Bureau 810 rue Union. JEUDI, le 27 décembre 1906, à midi, à la Bourse de l'Encan de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre rendu le 14 novembre 1906 par l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre et constructions dans le septième district de la Nouvelle-Orléans Ligne Lake No 901 borné par le sud-est par la ligne Birch Eagle et General Ogden ledit lot est désigné par le quatrième lot en partant du nord-est du lot de Armas depuis vendu de la ligne Eagle et mesurant trente pieds de face à la rue du général Ogden par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1906 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente. Les actes de vente parfaisant Jean Dejean, notaire aux frais de l'acquéreur.

Lloyd Posey avocat.

25 nov—25 déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de R. W. WILLIAMS

No 77 642—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division C

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur. Bureau 810 rue Union JEUDI, le 27 déc 1906, à midi, à la Bourse de l'Encan de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 22 nov. 1906, signé par l'Hon John St Paul, juge de ladite Cour Division C, il sera vendu à l'enchère publique dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le troisième district de cette ville dans l'ilet 54 bornés par les rues Bourgogne, Desaix, Saint Louis et Dauphine, mesurant soixante quatre pieds de face à la rue Bourgogne par une profondeur de cent vingt neuf pieds à la rue Desaix et formant l'encoignure des rues Bourgogne et Desaix.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et faire un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente avec l'encanteur l'acte de vente pardevant Chas Schneidau notaire aux frais de l'acquéreur.

W. W. Wall avocat.

25 nov—25 déc 2 9 16 23 27

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Magnifique Etendue de Terre sur le Prolongement de la rue State.

Un Placement de Mérite.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 3 janvier 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 21 novembre 1906, et signé le 27 novembre 1906 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la Hewgott Land Co. Ltd. vs Dr Geo. B. Lawrason, No 80,535, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une part ou de terre comprenant la partie inférieure ou l'arrière fond de Bloomingdale, commençant 1,600 pieds au-delà du bout de la rue State, s'étendant sur profondeur entre les lignes inférieures et supérieures de Bloomingdale à un point où lesdites lignes se rencontrent, lequel point est marqué "E" sur un plan par Benjamin Buisson, voyer, daté le 1er décembre 1836, et annexé au acte passé pardevant E. L. Lewis, notaire, le 19 avril 1851, et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre de transferts de Jefferson No 1, à la page 605, laquelle portion de terre mesurant sur la côte du fleuve Mississippi, sur une ligne presque perpendiculaire à la rue State, 135 pieds; ladite portion de terre étant aussi particulièrement décrite sur un devis d'arpentage annexé à la pétition en ce pris. Par l'effet du jugement est exceptée cette portion de ladite étendue de terre jusqu'ici vendue à la Mississippi Valley Railroad pour le droit de passage, lequel droit de passage traverse ladite étendue juste aux angles droits et mesurant 104 pieds plus ou moins en largeur.

Conditions—Comptant. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Chas Schneidau notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 déc—2 9 16 23 30—janv 3

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—No 79,463—Division E—Succession de James E. McDaniel—Attendu que W. O. Murphy a dûment produit la preuve devant la cour qu'il a été nommé gardien des mineurs Cordie McDaniel, Webster McDaniel et Mary McDaniel, tous héritiers du comté de Pike, Etat de l'Alabama; que lesdits mineurs ont des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit gardien désire vendre ladite propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat de l'Alabama le domicile desdits mineurs.

Maintenant c'est pourquoi avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées de faire savoir la cause s'il y a, ont qu'elles dans les trente jours de la date de la première publication de cet avis pourquoi la demande dudit W. O. Murphy, gardien, ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

P. A. DUCOING,
Député Greffier.

5 nov—5 12 19 26—jan 3

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Division D—No 80,235—Rudolph Pigeon vs Vve Eugène Pigeon, née Eudoxie Guichard—Jugement.

Cette affaire ayant été ouverte par le secrétaire de cette manière pour une addition.

Présents: Frank T. Schessler, avocat du demandeur; H. C. McLoed, avocat pour la défenderesse.

Quand autres avoir entendu les plaidoiries, l'instruction de l'évidence documentaire et l'avocat, la cour considérant la loi et l'évidence, pour les raisons orale mot assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement rendu dans cette affaire le 30 octobre 1906 soit annulé et mis de côté.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait maintenant jugement dans cette affaire décrétant qu'il a défenderesse. Veuve Eugène Pigeon (née Eudoxie Guichard) est privée de raison et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses propres affaires, et prononçant son interdiction; les frais de ces procédures devant être payés de la propriété de ladite défenderesse.

Jugement rendu en cour ouverte le 7 novembre 1906.

Jugement lu et signé en cour ouverte le 13 novembre 1906

(Signé): W. R. SOMMERVILLE
— Juge.

Pour copie conforme:

J. G. LYNCH, Député Greffier.

17 nov—17 25—déc 2 10 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Guy A. Manade.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70,907 — Division D. — Avis est par